

La Vouivre du Jura



La Vieille Loye

Les « baraques du 14 »
elles ont été habitées jusqu'en 1960,
ont été à l'abandon puis restaurées.

De nombreuses manifestations s'y déroulent.
Une page de l'histoire des
coupeurs de bois a été sauvée.



Association Généalogique de Relevés et de Recherches

Siège Social

et Secrétariat 39500 CHAMPDIVERS

E-mail : agrr.jura@gmail.com

Association : de type loi 1901

Site : www.agrr.asso.fr

ISSN : 1299 - 7994

Dépôt légal : 2ème semestre 2013



ASSOCIATION GENEALOGIQUE DE RELEVES ET DE RECHERCHES

Année 2011

Composition du Conseil d'Administration

Président : François-Xavier MANZANO - 7 Rue de la Liberté - 25000 BESANCON
Trésorier : Robert DUBIEF - 16 Rue de la Rieppe - 21310 MIREBEAU
Secrétaire : Sandrine PATENAT - 3 Chemin du Sept - 39120 LE DESCHAUX

Membres : Monique GLANTZMANN - 28 Rue Victor Hugo - 39100 FOUCHERANS
Véronique GUERAUD - Rue Anne de Saulx - 39120 BALAISEAUX
Marcel GLANTZMANN - 28, Rue Victor Hugo - 39100 FOUCHERANS
Michel LANAUD - 5 Chemin des Cerisiers - 25000 BESANCON
Olivier MEUGIN - 2, Grande Rue - 39500 CHAMPDIVERS
Jacky TRIDARD - 6, Rue du Bief - 39100 SAMPANS

YYYYY

Répartitions des responsabilités

Secrétariat général : Sandrine PATENAT

Transcriptions : Monique GLANTZMANN

Commandes : Pour les éditions papier : Marcel GLANTZMANN, et Jacky TRIDARD

Pour les éditions CD : Jacky TRIDARD

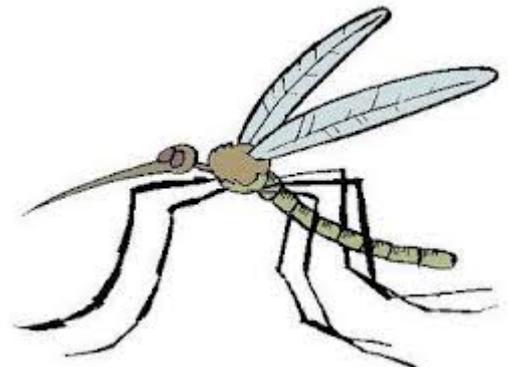
Manifestations : Expositions : la personne qui a le plus d'affinité avec la localité en question

La Vouivre du Jura : Monique GLANTZMANN, Michèle NOBLECOURT et Jacky TRIDARD

Le Dalai Lama avec sa sagesse

A écrit :

*Si vous avez l'impression que vous êtes trop
petit pour pouvoir changer quelque chose,
essayez donc de dormir avec un
moustique... ..et vous verrez lequel
des deux empêche l'autre de dormir.*





Forum des Associations à Dole - 7 et 8 septembre

Une première participation de l'AGRR, très réussie, à ce forum situé à la Commanderie de Dole les 7 et 8 Septembre 2013.



Nous disposons d'un stand face au Grand DOLE, et à côté de l'autre association généalogique de Dole, le CEGFC.

Pendant deux jours, un nombreux public a parcouru les allées, et pour nous, ce fut l'occasion de rencontrer et d'échanger avec des personnes intéressées par notre passion.

Nous avons, aussi, présenter l'AGRR à Messieurs SERMIER, député et WAMBST, Maire de DOLE.

Ce week-end nous a permis d'exposer un échantillon de nos éditions papier ainsi que les CD.

Vu le succès que nous avons eu, ce forum est à renouveler l'an prochain, en associant un plus grand nombre de nos adhérents possible.

Olivier MEUGIN



N.D.L.D : les articles publiés dans ce bulletin n'expriment que les opinions de leurs auteurs. Ils ne sauraient en aucun cas engager la responsabilité de la Rédaction et de l'A.G.R.R..



Chers utilisateurs,

Nous avons le plaisir de vous annoncer en avant-première qu'une nouvelle version de Heredis sera disponible à l'automne prochain : Heredis 2014.

À cette occasion, Planète Généalogie change de nom et devient Heredis Online. Cette nouvelle solution de publication et de recherche sera directement intégrée au logiciel Heredis 2014 (plus de logiciel annexe à installer !). Plus évolutive, elle vous proposera une solution plus simple et plus ouverte. Vous publierez vos données sur Heredis Online depuis votre logiciel Heredis 2014 en quelques clics. Vous effectuerez vos recherches sur Heredis Online. Vous échangerez avec d'autres généalogistes du monde entier. Tout cela sans jamais quitter Heredis !

Votre compte Heredis Online

Votre compte Planète Généalogie et vos publications rattachées à ce compte, seront transférés automatiquement sur votre compte Heredis Online. Pour vous simplifier la connexion à votre compte Heredis Online, votre identifiant ainsi que votre mot de passe resteront inchangés.

Vous pourrez modifier ou supprimer vos publications comme vous le faites aujourd'hui sur Heredis Online depuis le logiciel Heredis 2014. Les utilisateurs des versions antérieures à Heredis 2014, qui ne bénéficient pas de l'option Heredis Online, pourront utiliser la démo de Heredis 2014 pour gérer leur compte et publier, modifier, supprimer leurs généalogies en ligne. La version démo 2014 sera illimitée pour la fonction publication.

Votre compte Planète Généalogie

Vous pourrez toujours lancer vos recherches avec le logiciel Planète Généalogie pour trouver et acheter les données publiées par les Associations. Ces données « Associations » pourront aussi être recherchées depuis le site Heredis Online.

Des services supplémentaires Heredis Online de recherche et de publication, plus innovants, seront disponibles courant 2014. Toutes les personnes qui auront un abonnement Services + en cours, bénéficieront d'une prolongation gratuite jusqu'à la sortie de ces nouveaux services. Les utilisateurs qui ont rendu Privée leur généalogie en ligne, conserveront l'accès privé et le mot de passe sur leur site personnel Heredis Online. Pour les autres, il faudra patienter quelques mois pour accéder à des services supplémentaires. Le logiciel Planète Généalogie ne permettra plus de publier une généalogie mais vous pourrez toujours gérer vos albums photo (ou sauvegardes en ligne pour les versions antérieures à Heredis 2013) jusqu'à la parution des nouveaux services.

À partir du 31 décembre 2014, les serveurs de Planète Généalogie seront arrêtés et le fonctionnement du logiciel sera inopérant. Toutes vos recherches et publications s'effectueront sur Heredis Online.

Bien entendu, nous vous tiendrons informés quelques jours avant la mise en ligne de Heredis Online.

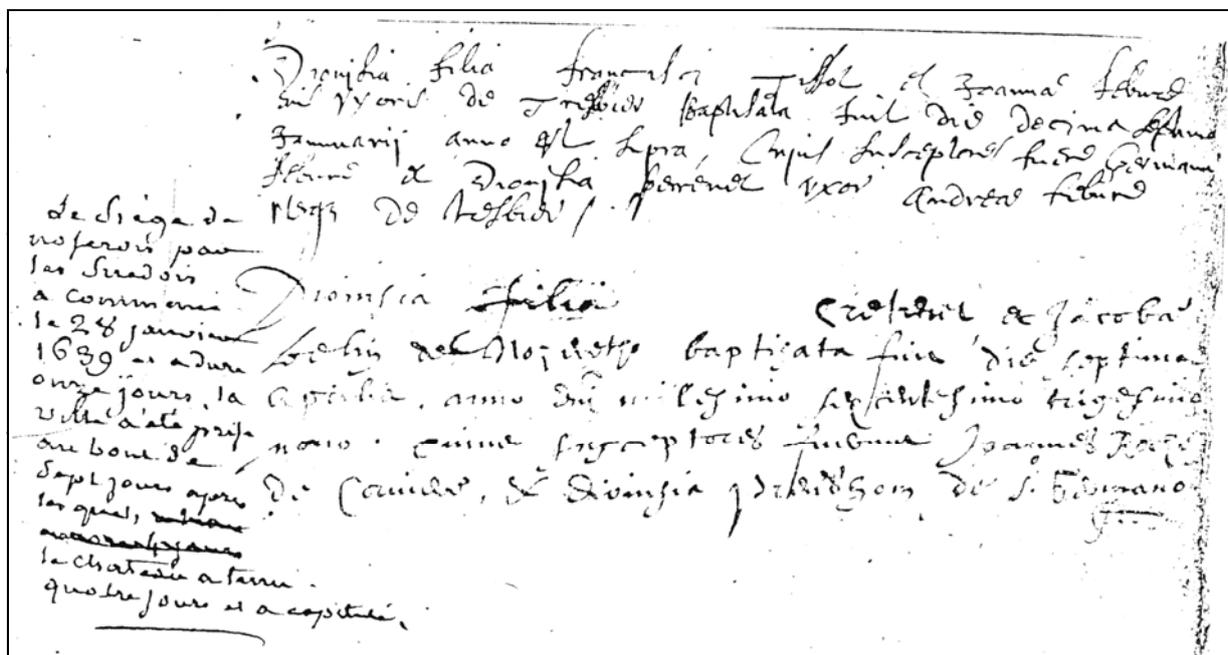
Cordialement,
L'équipe Planète Généalogie / Heredis Online



NB : Vous pouvez à tout moment lire les premières réactions à propos de Heredis 2014 en vous rendant sur le site <http://www.heredis.com/temoignages-utilisateurs-2014/>.



Registres de Nozeroy - 1639



En marge des deux baptêmes, il est écrit : *Le siège de Nozeroy par les Suedois a commencé le 28 janvier 1639 et a duré onze jours la ville a été prise au bout de sept jours apres lesquels le château a tenu quatre jours et a capitulé*

Patrimoine Géographique

Nous pouvons accéder gratuitement aux données géographiques françaises grâce à « **Géoportail** » :

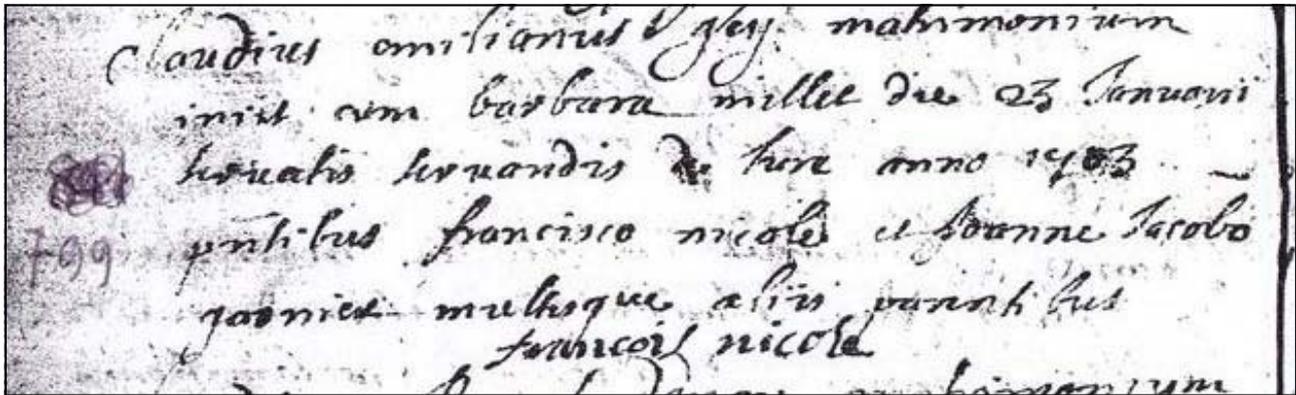
- Avec le fond de l'IGN, la France est le seul pays au monde à afficher en ligne et gratuitement, trois siècles de cartes géographiques, depuis les Cartes Cassini aux cartes IGN en passant par l'authentique Carte d'Etat Major.
- D'un simple clic dans la rubrique « **remonter le temps** » du Geoportail, on peut télécharger en haute résolution les 181 Cartes Cassini (1749-1789), les 978 cartes manuscrites originales de l'Etat-Major rehaussées à l'aquarelle (1818-1866) et un million de photographies aériennes historiques datant de 1919 à 2003.

C'est un cadeau de l'IGN appréciable pour de nombreux chercheurs. Dans les prochaines années, l'IGN va rendre accessible un million et demi de photographies aériennes supplémentaires des années cinquante à nos jours et quelques 22.000 éditions historiques de ses cartes topographiques .



Neublans : de l'utilité des actes notariés

Acte de mariage - Registres paroissiaux



Lorsque nous progressons dans la recherche de nos ancêtres, nous sommes souvent confrontés au problème de l'absence de renseignements filiatifs dans les registres paroissiaux. Parmi les sources que nous pouvons trouver alors, il existe les actes notariés et notamment les contrats de mariage.

Dans l'exemple ci-dessous, on partira du mariage en date du 23 janvier 1703 à Neublans (Jura)

entre :

GEY Claude-Emiland et **MILLET Barbe**. C'est tout ce que l'acte indique pour la filiation des deux époux (photo ci-jointe), et c'est bien maigre pour continuer sa généalogie.

Heureusement, nous avons le contrat de mariage en date du 19 décembre 1702 signé de maître Jean-Anatoile **BABET** chez le père de l'épouse à Neublans :

GEY Claude-Emiland de Neublans, fils de + **Emiland** et de **GARNIER Claudine**

et

MILLET Barbe aussi de Neublans, fille de **Claude** et **LESCHERES Claudine** les 2 présents.

Nous avons la filiation qui nous permettra de rechercher ensuite les mariages correspondants.

Mais ce qui est intéressant dans cet acte qui compte 7 pages, c'est le nombre important de témoins cités (voir photos des pages 1 et 7).

Qu'on en juge du côté de l'époux :

- Clauda, Claudine, Jean, Anatoile, Françoise et Jean-Jacques **GEY** ses frères et sœurs,
- Jean-Jacques **GARNIER** son oncle du côté maternel,
- Pierre **GARNIER** son cousin germain du côté maternel,
- Claude **RAVAUD** son cousin issu de germain du côté maternel,
- Philibert **CHAUDAT** mari de Milande RAVAUD aussi son cousin issu de germain du côté maternel,
- François **RAVAUD** cousin au même degré du côté maternel,
- Pierre ? **CORNITAT** cousin issu de germain du côté maternel,
- Claude-Philibert **ROUGET** aussi son cousin issu de germain du côté maternel,
- Jean et Jacques ? **CORNITAT** frères, cousins dudit côté maternel.



Du côté de l'épouse :

- Claudine, Guid et Antoinette **MILLET** ses frères et sœurs,
- Jean et Etienne **MILLET** ses oncles du côté paternel,
- Emilande **MILLET** veuve de Pierre **CHAUDAT** sa tante,
- Désiré **POISET** son oncle à cause de Françoise **MILLET** sa défunte femme du côté paternel,
- Jean-Jacques **GARNIER** son oncle à cause de Anne **LESCHERES** sa femme du côté maternel,
- Pierre **GARNIER** son frère utérin,
- Pierre-Philibert **ROUGET** son oncle à cause de Marie **LESCHERES** sa femme du côté maternel,
- Guid et Philibert **RAVAUD** ses cousins issus de germain du côté maternel,
- Jean-Jacques **BABET** et le notaire soussigné aussi ses cousins issus de germain du côté maternel,
- Pierre **BABET** son cousin issu de germain du côté paternel,
- Claude **RAVAUD** son cousin du côté maternel,
- Philibert **CHAUDAT** mari de Milande **RAVAUD** aussi son cousin du côté maternel,
- Claude-Antoine **GAUDRY** son beau-frère à cause de Jeanne-Antoine **GARNIER** sa belle-sœur utérine,
- Claude et Jean-Jacques **GARNIER** ses cousins germains.

Est cité également dans l'acte Gabriel **GARNIER** frère utérin de l'épouse qui, par testament, lui a légué deux louis.

A la lecture de cet acte, on s'aperçoit que ces deux familles sont liées par des parentés très proches (on remarque dans les témoins les mêmes personnes parentes des deux parties). Les patronymes cités sont identiques. Pour celui qui trouve ce couple dans son ascendance, ce document est une aubaine qui pourra lui permettre de remonter au moins une, si ce n'est plusieurs, générations.

Michel LANAUD.



Le château de Neublans



19 Xbre 1792
 grosse

Au nom de Dieu amen pour
 parvenir au futur mariage qui se
 fera en sa complaisance; si plus
 d'un n'a mère, les eglises de la ville
 de romes sy auorde, entre claudes Gideau
 Gey fils des fut emiland Gey, eide
 clauda garnde de neublans son pere et
 mere d'une part; et entre Galle
 mille fille d'han claudes mille, eide
 clauda d'achin aussy dud' neublans
 son pere et mere d'autre part; fessant
 contraires lors parties en personne
 et procedans devant led' futur epoux
 de l'un des deux gouvernans vouloir au
 consentement des led' claudes
 Gideau gouvernans led' mere et pater
 et le Lieutenant pour tout le
 contenu cy dessus affines de clauda
 claudine Jean anatto francoises
 de Jean Gargue Gey les freres et soeurs
 hon Jean Gargue garnde son oncle
 du costé maternel; son pere Garnde
 son cousin germain du costé maternel
 clauda chaudin son cousin issu de germain
 pater chaudin mary dem' l'antre Bauaud
 aussy son cousin issu de germain; du costé
 maternel; francois Bauaud cousin au
 mesme degre et du mesme costé; pater
 coconnin cousin issu de germain du
 costé maternel; claudes pater rouge aussy
 son cousin issu de germain dud' costé
 maternel; Jean coconnin et Gargue coconnin
 freres cousin dud' costé maternel tous les
 parens d'une part; et led' Gideau
 epouse procedans aussy de l'autre
 contraires vouloir et consentement

Pages du CM citées dans l'article de présentation



Messieurs Richard de curry seigneur
 dudit lieu capitaine grenadier
 au régiment de province le de mes
 sieurs galles plus on eues dudit lieu
 en des lieux nobles est ~~propre~~
 établis au bureau des fermiers
 des moines au requit de l'autre l'ade
 épouse non plus que l'ade mille
 l'encheres et l'ade clauda garnier
 on tous declare ne l'ade signer
 de ce requit et de son l'autre les
 parents et les sachants baux
 Claude Emilian gey *CMY*
 Robert *R* Gallo *g*
 Jacques Garnier
 p Garnier
 Jean Anthoiles gey Claude garnier
 Jean Jacques garnier
 Claude *dit* Rouge Jean Jacques gey
CMY
 Long *dit* Fraber *D* *60* *64*
 le *dit*
 Dabris *dit* l'ade anthoyn d'audoy *dit* l'ade
 vening *dit* l'ade Coizez *dit* l'ade
dit l'ade gey mulier *dit* l'ade
dit l'ade *dit* l'ade
 Les biens des l'ade n'excédent
 la l'ade de ces l'ade l'ade se
 consisté en *dit* l'ade
dit l'ade *dit* l'ade



Cousinade Reverchon

Le 8 septembre dernier, une cousine (Linda) et moi avons organisé une cousinade REVERCHON à Mont-Roland !

C'était la 5^{ème} rencontre, la 1^{ère} ayant eu lieu en juin 2003. à CHATENOIS, d'où sont originaires nos arrière-arrière-grands-parents. La majorité de ces cousins proches nous était connue !

Puis, à chaque rencontre, venaient se greffer d'autres cousins, plus éloignés... mais nous avons tous la même racine, Denis, décédé en 1717 à Rans. D'où vient-il ? qui est-il ? des questions qui sont peut-être élucidées aujourd'hui. Les registres des communes du Haut-Jura.. ont été « épluchés », puis des sites généalogiques interrogés... Après recoupements, faute d'avoir des actes, Denis serait né à La Mouille, dans une famille nombreuse ; son père est descendu s'installer à Picarreau ... Denis a eu plusieurs enfants à Barretaine (au Ressard plus précisément) et est parti en Forêt de Chaux où il s'est établi de même que ses enfants qui y ont fait souche, avant que l'un d'eux, entre autres, vienne trouver du travail à Amange et se fixe ensuite à Châtenois ! Fraisans, Salans, Dampierre et les Minerais, Rans et Ranchot sont ou étaient « peuplés » de cousins Aujourd'hui, on les trouve en région parisienne, à Dijon, Besançon, Laon ou près d'Avallon ou de Belfort, etc... et même près de Vancouver, au Canada !

Un grand arbre, découpé en 21 branches, était étalé sur un des murs de la salle qui nous accueillait. Il fut l'attraction de la journée... chacun cherchant à se repérer dans les branches !

Grâce aux sites de l'Hôtel des Invalides ou de « Mémoire des hommes », nous avons pu retrouver la trace des REVERCHON ayant participé aux différents conflits...européens, sinon mondiaux ! Nous avons ainsi identifié les deux REVERCHON inscrits dans le marbre, à l'intérieur de la Basilique de Dole ! l'un vient de Ranchot, l'autre de Brans mais tous deux cousins....

Nous avons aussi recensé quelques industriels dans les générations précédentes : fondateur d'une usine de manèges forains (auto-tamponneuses !), directeur de verreries, distillateur d'absinthe.... Très intéressant de découvrir l'évolution des générations !

Nous n'étions pas très nombreux pour diverses raisons ; cependant un Reverchon descendant de ceux de Bersaillin/Le Viseney ainsi qu'une Lédonienne d'Orléans ; ils étaient venus voir si nous avions un maillon commun.... Encore des fils à tirer ! Mais l'un d'eux a été stimulé pour continuer sa recherche ! Nous avons parmi nous la doyenne familiale, âgée de 94 ans, Antoinette GABET...venue encore une fois pour nous revoir tous ainsi que sa cousine par alliance ayant fêté son centenaire en juin dernier (ma mère!).

Une belle journée... avec le plaisir de se retrouver, de partager le repas, des photos... malgré la pluie qui a rayé le paysage de ce beau site dont nous n'avons pas profité !

Nicole MILLET



Ils sont tous cousins

Morts pour la France 1914-1918

BOUGAUD Marie Antoine

Né le 5-03-1876 à **Saint-Aubin** (39)

Grade : caporal fourrier

Régiment : 54^e régiment d'artillerie territoriale

Décédé le 23-04-1919 à l'ambulance 6/7 de TRIGNY (Marne).

Blessures de guerre

Mort pour la France

Internet /Racines Comtoises/ Nos villages / Fraisans



Etat Civil de Montmirey-la-Ville

Le 2/07/ 1793 mariage entre :

GARDET Denis, 40 ans, **ex-Bernardin**, né le 8(6)-12- 1753 (S)

Fils de +Jacques GARDET, négociant à MARNAY

Et de +PLAINCHANT Christine

MONNIER Jeanne Claude Elisabeth, née le 3-04-1763 (S)

Fille de +François Désiré MONNIER, marchand à MONTMIREY-LA-VILLE

Et de +LEFRANC Anne Marie Thérèse

Témoins :

DUCAROY Claude Etienne, notaire public, 60 ans, résidant à MONTMIREY-LA-VILLE (S)

DUCAROY Jacques, **ex-Bernardin**, 57 ans, résidant à MONTMIREY-LA-VILLE(S)

AIGROT Antoine François, 34 ans, rentier, résidant à BESANÇON (S)

DUCAROY Claude François, 25 ans, **ex-Bernardin**, résidant à MONTMIREY-LA-VILLE (S)

Publications le 23-06-1793

Voilà un acte qui nous questionne....

Michelle NOBLECOURT

Divorce à Toulon

03 Janvier 1795

PERRIER Madeleine de Saint-Bonnet-le-Froid, résidant à Toulon et demandeuse en divorce

BOIS Sébastien, originaire de Dole, résidant à Toulon, marin

Séparés depuis un an, l'épouse assistée de BRUN Charles Noël, originaire de Ville-Deu (84), 43 ans, forgeron (S) et MARTIN Pierre, originaire de AUGÉ du Maine et Loire, 32 ans, forgeron.

Rédacteur : ROUBIN Antoine



Tenue de jours de Foucherans

Archives Départementales de COTE d'OR
Cote B II 614

Le 8 octobre 1736

Grands jours tenus au village de FOUCHERANS en l'auditoire dudit lieu ordinaire et accoutumé à tenir les grands jours de jourdhuy huitième d'octobre mil sept cent trente six pour Messire Hiacinthe de BEREUR, Chevalier Seigneur de FOUCHERANS, St Ylie, BRESILLEY, CHOISEY, CHAUMERSANT, Maréchal de camps des armées du Roy Lieutenant de ses gardes du corps par nous Claude PIEDDEFER, avocat en Parlement résidant à AUXONNE juge ordinaire en la justice dud. FOUCHERANS en présence et sur les requisitions de Me Jacques CHARBONNIER Procureur d'Office en cette justice assisté de Me Guillaume MOUREZ Greffier ordinaire en lad. Justice, lesquels grands jours ont été publiés et convoqués a la manière ordinaire au prosne de la masse paroissiale dud. FOUCHERANS le dimanche sept du présent mois d'octobre suivant le certificat du sieur curé dudit lieu.

Noms des officiers tenus de comparaitre à la tenue des grands jours :

Echevins

- Bon GRANGES, laboureur à FOUCHERANS
- Claude MION, vigneron à FOUCHERANS
forestier du Seigneur
- Hugue SAUVAGEOT, forestier de la Communauté
- Denis MAGNIN, laboureur à FOUCHERANS
- Jean Claude BERNARD, vigneron audit lieu

Messieurs de l'année mil sept cent trente cinq

- Jacques BERNARD
- Jean Claude BERNARD

Messieurs de l'année mil sept trente six

- Pierre MION
- Balthazard MION

Nous avons sur les requisitions du Procureur d'office pris et reçu le serment desdits Echevins, forestiers et messieurs tous cy présents par lequel ;ios ont juré et affirmé avoir vaqué en conscience aux exercices de leurs charges, et que les rapports qu'ils ont faits sont véritables dont et dutout nous avons donné acte au Procureur d'Office.

PEIRREFER

Le procureur d'office en cette Justice judiciairement demandeur en adjudication d'amende :



TROLY Christine, Vve +GILLOT Pierre	26/08/1735 : sa jument a cham- poyé et mesusé dans un champ semé de devoisses	15 sols d'amende envers le Sei- gneur de FOUCHERANS
GILLOT Anne, fille de TROLY Christiane et +GILLOT Pierre	28/08/1735 : accompagnée de 2 valets a coupé une branche de pommier et cueilli des pommes	5 sols d'amende envers le sei- gneur, et pareille somme en cas d'appel
BAUQUY Gaspard, vigneron	01/09/1735 : sa vache a cham- poyé et mesusé dans un champ de turquet	15 sols d'amende envers le sei- gneur, et possibilité de se retour- ner vers le pastre
MION Jean, vigneron	01/09/1735 : sa vache a cham- poyé et mesusé dans un champ de turquet	15 sols d'amende
BONARD Denis, vigneron	01/09/1735 : sa vache a cham- poyé et mesusé dans un turquet	15 sols d'amende, avec recours contre le pâtre
JACQUEROT Gaspard, labou- reur	08/09/1735 : ses bœufs ont mes- usé dans le turquet, au chemin de Gevry	3 livres, 5 sols d'amende, les parties reviendront à l'audience ordinaire
MION Balthazard, laboureur	08/09/1735 : ses bœufs ont mesu- sé dans un champ de turquet	20 sols d'amende
JACQUEROT Hugues, labou- reur	08/09/1735 : ses bœufs ont mesu- sé par échappée dans un turquet	20 sols d'amende
TROLY Christine, vve +Pierre GILLOT, laboureur	17/09/1735 : sa jument a été trouvée champoyant et mesusant dans les regains	15 sols d'amende (les proprié- taires ne fauchant pas le pré)
MARTEL Pierre, laboureur	13/09/1735 : son chariot a été trouvé dans un pré du curé	15 sols d'amende
MARTEL Pierre, laboureur	17/09/1735 : son chariot attelé de 6 bœufs est passé dans les prés du curé et du seigneur	10 sols (amende modérée)
MION Claude, dit Charbonnier, vigneron	03/10/1735 : un troupeau de 53 pourceaux, appartenant à LA- NEAU et SAULTEROT de Peintre, a mesusé dans plusieurs turquets et vignes	LANEAU, SAUTEROT et MION condamné solidairement à 3 livres et cinq sols
PONCEY Marguerite, vve +MION Claude, laboureur	31/10/1735 : chariot attelé de 6 bœufs passant 10 fois dans un pré du curé et dans d'autres	10 sols (vu que le chemin était rompu)
MARTEL Pierre, laboureur	30/10/1735 : passe dans plu- sieurs prés, prairies et vergers	10 sols (vu que le chemin était rompu)
MION Anne, Vve+CAILLOT Gabriel, laboureur	octobre 1735 : son chariot a pas- sé 10 fois dans le pré du curé	10 sols d'amende (vu que le chemin était rompu)
MION Balthazard, laboureur	14/10/1735 : son chariot passant 2 fois dans plusieurs prés	10 sols d'amende
JACQUEROT Gaspard	octobre 1735 : son chariot avec 4 bœufs a passé 10 fois dans plusieurs prés	3 livres, cinq sols d'amende (défaut de comparution)
TROLY Christine, Vev +GILLOT Pierre, laboureur	octobre 1735 : 2 chariots passant 10 fois dans des prés	10 sols (le chemin étant rompu)
ROSSIGNEUX Jean, laboureur	octobre 1735 : son chariot a pas- sé 4 fois dans des prés	15 sols d'amende



ROSSIGNEUX Balthazard, laboureur	31/10/1735 : son chariot attelé de 5 bœufs a été trouvé dans le verger de le Vve+BLANCHET Guillaume	10 sols envers le Seigneur de FOUCHERANS (chemin rompu)
GRANGER Catherine femme BONARD Denis, vigneron	14/10/1735 : coupé un fagot de bois vif dans le bois de Chevany	20 sols d'amende
LALLEMAND Jacques, laboureur à Saint François (21)	06/10/1735 : son chariot attelé de 3 chevaux et sa charrette attelée d'un cheval a té conduits par son valet dans les bleds et les prés	personne n'ayant comparu, les parties reviendront à une autre audience
JAYET Jean, pastre à SAM-PANS	19/11/1735 : a chargé du bois de charme vif dans le bois de Chevany	20 sols d'amende
CHARPIOT Claudine, femme de MARTEL gabriel vigneron	19/11/1735 : coupé un fagot de bois de charme vif dans le bois de Chevany	20 sols d'amende
BLANCHET Jacques, fils de la veuve ROSSIGNEUX Jean, vigneron	19/11/1735 : coupe sa charge de pesseaux de bois au bois de Chevany	les deux sont condamnés solidairement à 20 sols d'amende
GENAUX François, fils de Jean François, recteur d'école à FOUCHERANS	04/12/1735 : coupé un fagot de bois de charme vif au bois de Chevany	Le père GENAUX déséparé, a été condamné à 3 livres cinq sols d'amende
FOUVRIER Claudine, femme de Nicolas MINGEON vigneron	04/01/1736 : coupé du charme vif au bois de Chevany	20 sols d'amende
SAUVAGEOT Anatoile, fille de Jean Claude, sergent à FOUCHERANS	04/01/1736 : coupé du charme vif au bois de Chevany	20 sols d'amende
MAILLOTTE Jacques, fils de la veuve +Jean MAILLOTTE, tisseur en toile	04/01/1736 : coupé du charme vif au bois de Chevany	20 sols d'amende
MAILLOTTE Laurent fils de Antoine MAILLOTTE, tixier en toile	04/01/1736 : coupé du charme vif au bois de Chevany	20 sols d'amende
CAILLOT Jacques, fils de Claude, vigneron	14/01/1736 : coupé du charme vif au bois de Chevany	20 sols d'amende
CHASAUX Pierre tixier en toile	25/01/1736 : coupé et enlevé un fagot de charme vif dans le bois de Chevany	20 sols d'amende
N° 34 (voir annexe)		
BERRIER Jacques, GENAUX Pierre et CAILLOT Claude, pastres des vaches	13/04/1736 : laisser champoyer et mesuser une partie du troupeau dans une navette	20 sols d'amende pour les défendeurs solidairement
MARTEL Pierre, laboureur	13/04/1736 : ses bœufs ont champoyé et mesusé dans un champ de navette	20 sols d'amende
BERGER Françoise, veuve de +ROSSIGNEUX Jacques, MARTEL Claudine, veuve de +ROSSIGNEUX Jean	20/04/1736 : une partie des vaches a champoyé et mesusé dans un champ de navette	20 sols d'amende
DILLE Claude, huillier	06/05/1736 : sa jument a champoyé et mesusé dans un prey	15 sols d'amende



DILLE Claude, huillier	30/05/1736 : coupé 3 charetées de ramée de charme et de hestres vif à Chevany	hors de cause : ces bois étaient pour la décoration du village, le jour de la Fête Dieu
ROSSIGNEUX Jean, le Jeune, laboureur	07/06/1736 : ses bœufs ont mesuré dans le seigle de Jean ROSSIGNEUX, le Vieux	20 sols d'amende
CHARPIOT Gsaprd, laboureur	10/06/1736 : ses bœufs ont mesuré dans un prêt appartenant à l'hôpital	20 sols d'amende
MION Denis, laboureur	16/06/1736 : ses bœufs et vaches ont mesuré dans un pré	7 sols d'amende
MION Pierre, dit Bardou, laboureur	10/06/1736 : ses bœufs ont mesuré dans un pré	7 sols d'amende
MION Pierre, dit Bardou	10/06/1736 : ses bœufs ont mesuré dans un pré	7 sols d'amende
PIANET Etienne, pastre des pourceaux de FOUCHERANS	02/07/1736 : ses pourceaux ont mesuré dans un bled	20 sols d'amende
PIANET Etienne, pastre des pourceaux	12/07/1736 : plusieurs pourceaux ont mesuré dans un bled	Hors de cours : la propriétaire du terrain doit boucher
BREUILLON Jean, recteur d'école	16/07/1736 : son pourceau a mesuré dans le bled de la veuve +GILLOT Pierre	20 sols d'amende
CAILLOT Balthazard, laboureur, ROSSIGNEUX Jean « Le vieux », Claude ROSSIGNEUX son fils	16/07/1736 : avoir coupé et chargé un chariot de 4 beufs, de liens de plusieurs sortes de bois, au bois de Lamange	10 livres d'amende
TROLY Christine, vve +GILLOT Pierre, laboureur	26/07/1736 : ses bœufs et vaches ont mesuré dans un pré portant reguin	20 sols d'amende
TROLY Christine, vve +GILLOT Pierre, laboureur	26/07/1736 : ses bœufs ont mesuré dans un pré en reguin	7 sols d'amende
MION Anne, vve +CAILLOT Gabriel, laboureur	26/07/1736 : ses bœufs ont mesuré dans un pré portant reguin	20 sols d'amende
TROLY Christine, vve +GILLOT Pierre, laboureur	02/08/1736 : ses 2 vaches ont mesuré dans un turquet	7 sols d'amende
MION Denis, laboureur	03/08/1736 : ses bœufs et vaches ont mesuré dans un pré portant reguin	7 sols d'amende
SAUVAGEOT Jean Claude, sergent	05/08/1736 : sa vache et sa génisse ont mesuré dans un turquet	10 sols d'amende
TROLY Christine, vve +GILLOT Pierre, laboureur	08/08/1736 : sa vache a champoyé et mesuré dans un turquet	10 sols d'amende (la vache s'étant égarée)
TROLY Christine, vve +GILLOT Pierre, laboureur	19/08/1736 : sa vache a mesuré dans un verger	7 sols d'amende
JACQUEROT Gaspard, laboureur	19/08/1736 : ses bœufs ont champoyé et mesuré dans un pré	20 sols d'amende
BERRIER Jacques, laboureur	22/08/1736 : ses bœufs ont mesuré dans un pré	20 sols d'amende
MION Pierre, dit Bardou, laboureur	22/08/1736 : ses bœufs ont mesuré dans un pré	7 sols d'amende
BANNELIER Jean, laboureur	25/08/1736 : ses bœufs ont mesuré dans un pré	20 sols d'amende



JACQUEROT Gaspard, laboureur	26/08/1736 : son cheval a mesuré et champoyé dans un prey	10 sols d'amende
ROSSIGNEUX Jean Baptiste, le Jeune, laboureur	29/08/1736 : ses bœufs ont champoyé et mesuré dans un prey	20 sols d'amende
JACQUEROT Hugue, laboureur	04/09/1736 : ses bœufs ont mesuré dans un pré	20 sols d'amende
MARTEL Pierre, laboureur	05/09/1736 : ses bœufs ont champoyé et mesuré dans deux preys	20 sols d'amende
MION Denis, laboureur	08/09/1736 : ses bœufs ont mesuré dans un pré	20 sols d'amende
BANNELIER Jean, laboureur	10/09/1736 : ses boeufs ont mesuré dans un prey	20 sols d'amende
TROLY Christine, vve +GILLOT Pierre, laboureur	21/09/1736 : sa vache et sa génisse ont mesuré dans un champ de turquet	pas d'amende : il n'a pas été possible d'empêcher la vache et la génisse d'entrer dans le turquet à cause d'un grand orage
ROSSIGNEUX Jean, le Jeune, laboureur	11/09/1736 : ses bœufs ont champoyé et mesuré dans un prey	20 sols d'amende
GUENEAU Pierre, vigneron	septembre 1736 : a cueilli et enlevé douze grappes de raisin dans deux lieux de vigne qu'il cultive pour le Seigneur de FOUCHERANS, lesquels raisins seront trouvés dans le domicile dudit GUENEAU	amende modérée à 15 sols, avec obligation de ne pas récidiver
MAGIN Denis, laboureur	25/09/1736 : ses bœufs ont mesuré dans un champ de turquet	20 sols d'amende
GONET Claude, vigneron, sa femme et Jean leur fils	25/09/1736 : ont grappillé ensemble dans les vignes des défenseurs, n'ayant pas encore huitaine expirée depuis les vendanges	7 sols d'amende, chacun et solidairement
DIDON Jean Claude, laboureur à SAINT FRANCOIS (21)	30/09/1736 : ses deux vaches ont champoyé à l'abandon dans les champs de turquet	20 sols d'amende
MARTEL Pierre, laboureur	01/10/1736 : ses bœufs ont champoyé à garde faite dans les vignes (déjà vendangées)	3 livres, 5 sols d'amende envers le seigneur, avec défense d'approcher son bétail à moins de 20 perches de distances des vignes du seigneur
MION Anne Marie, Vve +CAILLOT Gabriel, laboureur	01/10/1736 : ses 6 bœufs ont mesuré et champoyé à garde faite dans les vignes	20 sols d'amende (il ne s'agirait que d'une échappée commise par 2 ou 3 petits veaux)
ROSSIGNEUX Jean, le Jeune, laboureur	01/10/1736 : ses 6 bœufs ont champoyé et mesuré dans des vignes	7 sols d'amende
JACQUEROT Hugues, laboureur	01/10/1736 : ses 6 bœufs ont champoyé et mesuré à garde faite dans des vignes	7 sols d'amende



Foucherans

MION Jean Claude, manouvrier	02/10/1736 : pour avoir fait jouer du violon et fait danser chez lui sans autorisation	3 livres cinq sols d'amende
ROSSIGNEUX Balthazard, laboureur		Doit payer le prix de la langue d'un bœuf par luy tué et débité la chair sans permission
CHENU Alexis, de DOLE, fils de +CHENU, tanneur	08/10/1736 : a chassé sur les terres et vignes de FOUCHERANS	Pas d'amende, car il ne chassait pas, mais portait un fusil ne lui appartenant pas !

Le procureur d'office en cette Justice judiciairement demandeur en adjudication d'amende :

Le 29 Février 1736

- N° 34
- Marguerite PONCET, veuve de Claude MION, laboureur à FOUCHERANS
 - Pierre MION fils de ladite PONCET, vigneron audit lieu
 - Jean ROSSIGNEUX le Vieux, vigneron
 - Anne MION veuve de Gabriel CAILLOT, laboureur
 - Jean Claude SAUVAGEOT, vigneron
 - Bon GRANGER, vigneron
 - Gaspard CHARPIOT, laboureur

tous demeurant à FOUCHERANS, pour n'avoir pas assisté au trac **au loup** fait audit FOUCHERANS, quoique commandés par Hugue SAUVAGEOT forestier le 28 dudit mois, lapel ayany été fait par Charles MION, commis greffier tous deffendeurs. Ladite Marguerite MONCET veuve MION comparante par Denis MION son fils, et tous les autres comparans en personne

Parties ouyes sur ce que les denommés aux qualités ont excipés qu'ils n'ont pas été avertis avec délais suffisans, et qu'on ne leur a indiqué aucun endroit pour se rassembler, ne s'étant dispensés que pour ces raisons, nous les avons mis hors de cause sans tirer a conséquence.

Le procureur d'office en cette Justice judiciairement demandeur en adjudication d'amende :

Contre les cy après nommés pour avoir troupelé séparément leurs vaches pendant le cours de la présente année sans avoir fait leur déclaration au greffe du nombre des vaches qu'ils ont employées au labourage, conformément à nos ordonnances, cy devant rendues et a ce que les déffendeurs soyent tenus d'envoyer a lavenir leurs vaches a la garde du pastre de ce lieu, scavoir :

- Gabriel CHARPIOT
- Jean BANNELIER
- Balthazard ROSSIGNEUX
- Christine TROLY veuve de Pierre GILLOT
- Anne MION veuve de Gabriel CAILLOT
- Denis MAGNIN
- Pierre MARTEL

tous habitants dudit FOUCHERANS déffendeurs et comparants en personnes.

Parties ouyes, faute par les défendeurs cy dessus dénommés d'avoir fait leur déclaration de leur vaches propres au trait et qu'ils ont employées au labourage, ainsy que Bon GRANGER, échevin cy-présent en est convenu, nous avons condamné et condamnons lesdits Gabriel CHARPIOT, Jean BANNELIER, Balthazard ROSSIGNEUX, Christine TROLY, Anne MION, Denis MAGNIN et Pierre MARTET, chacun à 20 sols d'amende envers le Seigneur de FOUCHERANS, leur faisant déffenses et à tous autres de faire à lavenir aucun troupeau séparé de leurs vaches qu'ils voudront employer au trait que préalablement ils n'en ayant fait leur déclaration conformément à nos précédentes ordonnances, ce qu'il fera exécuté en cas d'apel par provision attendu qu'il s'agit de fait de police



Noms des communes pendant la Révolution

Abbaye-en-Grandvaux	Lisle	1793
Baume-les-Messieurs	Baume-le-Jura	1793
Cesancey	Val d'Or	1793
Château-des-Prés	Beaupré	1793
Chatel-de-Joux	La Crochère	1793
La Grande Rivière	L'Isle	1793
Lavans-les-Saint-Claude	Lavans-les-Louvières	1793
Le Petit-Chatel	Gresset	1793
Lons-le-Saunier	Franciade	1793
Montagna-le-Templier	Montagna-la-Doie	1793
Montmirey-le-Château	Montmirey-les-Charmes	1793
Morez	Morez-la-Montagne	1793
Rivière-Devant	Isle-Libre	1793
Saint-Amour	Franc-Amour	1793
Saint-Christophe	Bellevue	1793
Saint-Claude	Condat- Montagne	1793
Saint-Germain-en-Montagne	Plaisance	1793
Saint-Julien-sur-Suran	Julien-le-Guerrier	1793
Saint-Laurent-en-Grandvaux	Main-Libre	1793
Saint-Laurent-La-Roche	Bel-Air	1793
Saint-Lupicin	Lanconne	1793
Saint-Maurice	Maurice-la-Montagne	1793
Saint-Maurice	Montfleuri	1793
Saint-Pierre-en-Grandvaux	Roche-Pierre	1793
Saint-Romain-la-Roche	Baume-la-Roche	1793
Saint-Thiébaud	Fontenelle	1793
Trenal	Pré Fleuri	1793



Aujourd'hui quinze jours de voantosse mille huit cent quarante
quatorze l'an dix de la république française unidivisible à l'honneur
du soir par de vant moy Jean François Besançon officier public
membre du conseil général de la commune de Ladoye est lu le
trentième de décembre dernier pour dresser l'acte destiné à
compter le mariage et le décès des citoyens est comparu
en la salle publique de la maison commune Jean Quénois ?
Besançon cultivateur lequel assisté de Jean Pierre Pellequis
ticier âgé de trente ans et de Désiré Besançon cultivateur
âgé de six ans tant domiciliés dans la commune de Ladoye
département du Jura à de clarese à moy Jean François Besançon
officier public que mari royal sous est pouses en légitimes
mariages est couchés le jour du quinze jour de ventose à
.....du soir dans sa maison situés à Ladoye du nasfan
fumele qu'il m'a présenté auquel il a donc le prénom de
Jeanne enfant ? Besançon d'après cette déclaration
que le citoyen Jean Pierre Pellequis est Désiré Besançon
ont certifié conforme à la vérité et l'après les représentations
qui m'ont été faites de l'enfant dénommé j'ai rédigé en foi de
pouvoir qui m'a été délégués le présent acte que les témoins
Jean Besançon père de l'enfant est le
.....ons sinés à veque moy fait en la maison commune de
Ladoye le jour moisi est en ci-dessus
Signé Jean Etienne Besançon, père ; Désiré Besançon ? ;
Jean Pierre Pelletier

Besançon, officier public

Transmis par Michelle Noblecourt avec la mention :
« A vous de jouer »



Lons le Saunier - Baptême religieux et civique



huit

Ce jour d'aujourd'hui dix-neuf plus
 second de la République française
 à environ des trois heures après
 midi par devant moy Jean Louis Simon
 notaire officier public de la commune
 de Lons le Saunier diocèse du même diocèse de Jura
 juré des pour des actes suivants à l'usage des
 naissances mariages et décès des citoyens, est parvenu
 en la maison communale dudit lieu le Citoyen André ~~qui~~
 président de la Société populaire de cette commune
 lequel nous a déclaré que vers environ des trois heures
 du matin il lui est né un enfant mâle de la Citoyenne
 Jeanne Marie Chambard sa légitime épouse et au
 quel enfant on a donné des prénoms de Etienne
 victime des fédéralistes dans les flammes de la famille
 d'un enfant à l'heure de l'optimisme et civique
 civique aux pieds de l'arbre de la liberté en
 présence des patriotes de cette commune qui se sont
 fait un plaisir d'assister à cette cérémonie civique
 et des quels ont signé ainsi que moy aux registres
 les uns mois et jours suivants

Niquet

S. Etienne Maxat
 Doyen municipal
 Doullou Maxat
 André Maxat
 Demourant
 Doyen
 Vaucher
 Jeanne
 Maxat
 Maxat
 Maxat
 Maxat



Ce jour d'huy dix neuf pluviôse
second de la République française
a environs les trois heures aprais
midy par devant moy françois Simon
Roland officier public de la commune
de Lons le Saunier district du même lieu département
du Jura élu pour dresser les actes servants à constater les
naissances mariages et décès des citoyens, est comparu
en la maison commune dudit lieu le citoyen andré Rigeur
président de la Société populaire de cette commune
lequel nous a déclaré que hier aux environs de huit heures
du matin il lui est né un enfant mâle de la citoyenne
janne marie Chambard sa légitime épouse et auquel
enfant on a donné les prénoms de Montagne
victime des fédéralistes dans les flancs de sa mère
ledit enfant a reçu le baptême religieux
civique aux pieds de l'arbre de la Liberté en
présence des patriotes de cette commune qui se sont
fait un plaisir d'assister a cette cérémonie civique
et lesquels ont signés ainsy que moy aux registres
les ans mois et jours susdits.

Nos activités

- * Sortie de nos éditions cet été :
 - Abergement Saint Jean
 - Commenailles
 - Le Petit et le Grand Meix
 - Montmirey la Ville

- * La Vieille Loye sera finie en février 2014.

- * Nous faisons, à nouveau, à des bonnes volontés pour participer aux différentes étapes de nos transcriptions : des adhérents qui peuvent lire les registres pour en relever les actes, d'autres qui saisissent et ensuite d'autres qui corrigent, comme dit : « **Michelle** releveuse, saisisseuse et reliseuse de l'AGRR », c'est Michelle NOBLECOURT. Il nous faut garder la qualité de nos transcriptions

Monique Glantzmann

